



Initiales

Maire

DG

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le **1^{er}** jour du mois d'**août** de l'an **2016**, à **19 h 30**, à la salle du conseil municipal située au 396, rue Mgr L'Heureux, à Wotton, à laquelle sont présents :

Présences : Mme Katy St-Cyr, mairesse
Mme Anouk Wilsey, conseillère
M. Dominique Morin, conseiller
Mme Mathilde Noël, conseillère
M. Michel McDuff, conseiller
Mme Nicole Gagnon, conseillère

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Katy St-Cyr, mairesse, avise les personnes présentes que cette séance est enregistrée pour des fins de rédaction du procès-verbal et afin que le conseil s'y réfère au besoin.

La mairesse constate le quorum à 19 h 30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Julie Vaillancourt, secrétaire-trésorière adjointe, est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2016-08-148

***Sur proposition d'Anouk Wilsey,
Il est unanimement résolu***

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la secrétaire-trésorière adjointe en laissant le point 11 « Informations générales et correspondance diverse » ouvert.

1. Ouverture de la séance

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption des procès-verbaux de juillet 2016
 - 1.2.1 Adoption du procès-verbal du 4 juillet 2016
 - 1.2.2 Adoption du procès-verbal du 18 juillet 2016

2 Administration générale et financement

- 2.1 Adoption des comptes à payer du 16 juin au 15 juillet 2016
- 2.2 Information – Péréquation pour l'année 2016
- 2.3 Demande d'appui financier du Club Chasse et Pêche Larochelle
- 2.4 Demande de la SDSEW – Bacs en bois
- 2.5 Dépôt des résultats définitifs du scrutin référendaire
- 2.6 Information – Dévoilement des dépenses en lien avec le scrutin référendaire du 17 juillet 2016

3 Législation

- 3.1 Avis de motion - Règlement 172-16 modifiant le Règlement numéro 138-12 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
- 3.2 Avis de motion - Règlement 173-16 modifiant le Règlement numéro 142-14 relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

4 Sécurité publique

- 4.1 Dépôt des rapports incendie

5 Transport - Voirie

6 Hygiène du milieu et Environnement

- 6.1 Information - Fermeture du Banc Labonté-Grimard

7 Aménagement, urbanisme et développement

- 7.1 Dépôt de la liste des permis et certificats émis



Initiales

Maire

DG

- 8 **Loisirs et culture**
- 9 **Rapport des comités et événements à venir**
- 10 **Période de questions (30 minutes maximum)**
- 11 **Informations générales et correspondance diverse**
- 12 **Levée de la séance**

ADOPTÉE

1.2 Adoption des procès-verbaux de juillet 2016

1.2.1 Adoption du procès-verbal du 4 juillet 2016

Résolution 2016-08-149

***Sur proposition de Nicole Gagnon,
Il est unanimement résolu***

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

1.2.2 Adoption du procès-verbal du 18 juillet 2016

Résolution 2016-08-150

***Sur proposition de Mathilde Noël,
Il est unanimement résolu***

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juillet soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

2.1 Adoption des comptes à payer du 16 juin au 15 juillet 2016

Résolution 2016-08-151

***Sur proposition de Michel McDuff,
Il est unanimement résolu***

QUE la secrétaire-trésorière adjointe soit et est autorisée à payer les comptes datés entre le 16 juin au 15 juillet 2016, selon la liste remise aux membres du conseil au montant de **83 650,67 \$**.

ADOPTÉE

2.2 Information - Péréquation pour l'année 2016

La mairesse informe les personnes présentes de la réception d'une somme de **45 564 \$** à titre de péréquation pour l'année 2016 du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec.



Initiales

Maire

DG

2.3 Demande d'appui financier du Club de Chasse et Pêche Larochelle

Résolution 2016-08-152

CONSIDÉRANT QUE la demande d'appui financier provenant du Club Chasse et Pêche Larochelle afin d'organiser une fête annuelle pour clore la saison estivale 2016 consistant à faire le lancement de feu d'artifice précédé d'un souper et suivi d'une soirée musicale au Club Chasse et Pêche des Trois-Lacs;

CONSIDÉRANT QUE le Club de Chasse et Pêche Larochelle n'est pas un organisme de la Municipalité de Wotton;

CONSIDÉRANT QUE cette fête vise plus les résidents des Trois-Lacs que ceux de la municipalité;

**Sur proposition de Michel McDuff,
Il est unanimement résolu**

QUE la municipalité ne contribue pas financièrement à cette fête annuelle.

ADOPTÉE

2.4 Demande de la Société de Développement Socio-Économique de Wotton – Bacs en bois

Résolution 2016-08-153

CONSIDÉRANT QUE la Société de Développement Socio-Économique de Wotton a fait une demande pour installer huit (8) bacs à fleurs avec poteaux et bannières supplémentaires dans la municipalité dans le cadre du projet du Carrefour de la Diversité;

CONSIDÉRANT QUE les endroits où ces bacs seront installés sont sur des terrains de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les bacs déjà installés font actuellement l'objet d'une remise à niveau;

CONSIDÉRANT QUE ceci permettrait de finaliser le projet du Carrefour de la Diversité amorcé en 2013 et qui avait été financé en grande partie par le Pacte rural local;

**Sur proposition de Nicole Gagnon,
Il est unanimement résolu**

QUE la municipalité accepte que la Société de Développement Socio-Économique de Wotton installe ces bacs additionnels;

QU'avant l'installation de ces bacs, l'inspectrice en bâtiment vérifie les emplacements de chacun et apporte les recommandations afin de respecter la réglementation;

QUE la municipalité octroie un budget pour l'achat des plantes à chaque année et que la Société de Développement Socio-Économique de Wotton continue de s'occuper de l'entretien des bacs ;

ADOPTÉE

2.5 Dépôt de l'état des résultats définitifs du scrutin référendaire

Conformément à l'article 578 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, l'état des résultats définitifs concernant le scrutin référendaire (Règlement 168-16) est déposé en séance publique.



Initiales

Maire

DG

2.6 Information - Dévoilement des dépenses en lien avec le scrutin référendaire du 17 juillet 2016

La mairesse informe les personnes présentes des dépenses en lien avec le scrutin référendaire du 17 juillet 2016, soit 11 718,55 \$ dont 4 390,87 \$ en salaire du personnel référendaire, 2 639,12 \$ en matériel (bulletin de vote, enveloppe, timbres etc.) et 4 688,55 \$ en salaire des employés sur le temps de travail du bureau.

3 LÉGISLATION

3.1 Avis de motion - Règlement 172-16 modifiant le Règlement numéro 138-12 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

Résolution 2016-08-154

AVIS DE MOTION est par la présente donné par **Michel McDuff** qu'à une séance subséquente, le Règlement 172-16 modifiant le Règlement 138-12 concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux soit adopté.

ADOPTÉE

3.2 Avis de motion - Règlement 173-16 modifiant le Règlement numéro 142-14 relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

Résolution 2016-08-155

AVIS DE MOTION est par la présente donné par **Dominique Morin** qu'à une séance subséquente, le Règlement 173-16 modifiant le Règlement 142-14 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux soit adopté.

ADOPTÉE

4 SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Dépôt des rapports - incendie

La secrétaire-trésorière adjointe dépose les rapports incendie reçus en juillet 2016 et M. Michel McDuff en fait la lecture.

ADOPTÉE

5 TRANSPORT - VOIRIE

6 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Information - Fermeture du banc Labonté-Grimard

La mairesse informe les personnes présentes du travail effectué pour la fermeture du banc Labonté-Grimard ainsi que du rapport de l'agronome après les travaux.

7 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Dépôt de la liste des permis et certificats émis

Une liste des permis et certificats émis est déposée représentant treize (13) permis pour une valeur totale des travaux de 97 600 \$.



Initiales

Maire

DG

8 LOISIRS ET CULTURE

9 RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et événements qui se sont déroulés pendant le mois.

10 PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse invite les personnes présentes à poser des questions. Cette période de question est d'une durée maximale de trente (30) minutes.

11 INFORMATIONS GÉNÉRALES ET CORRESPONDANCE DIVERSE

Les membres du conseil prennent connaissance des informations générales et des correspondances diverses.

12 LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2016-08-156

*Sur proposition de Nicole Gagnon,
Il est unanimement résolu*

QUE la séance soit levée à 19 h 53.

ADOPTÉE

**Katy St-Cyr,
Mairesse**

**Julie Vaillancourt,
Secrétaire-trésorière adjointe**